

Paysages de bocage

En Deux-Sèvres, le terme bocage désigne des paysages bien différents.

Au Nord

Contreforts de la Gâtine
Bocage Bressuirais
Gâtine de Parthenay
Entre plaine et Gâtine

Au Sud (Mellois)

terres rouges - secteur bocager
terres rouges à taillis

Bocages particuliers

Bande bocagère de la plaine de Niort
Marais Poitevin (Venise Verte)

Les bocages du Nord du département sont des bocages de collines. Ils se rattachent au haut bocage vendéen. Ils correspondent à des roches granitiques et schisteuses, à des sols de nature plutôt acide. Les précipitations y sont importantes, le réseau hydrographique particulièrement dense, sous forme de mares, de ruisseaux et de rivières, on parle de château d'eau du département. Le chêne sessile et le chêne pédonculé y dominent.

Les bocages du Sud sont des bocages de plaine. Ils se rattachent au bocage du Limousin et correspondent à des roches calcaires ou marneuses, à des sols de nature neutre à basique. Les pluies y sont moins abondantes, l'eau moins présente en surface se limite à un modeste réseau de rivières. Le noyer et le châtaignier (sur les argiles rouges) et les murets de pierres sèches en sont les emblèmes.

La bande bocagère de Niort et les marais mouillés du Marais Poitevin se distinguent par un réseau hydrographique dense profondément modifié par l'homme. Le frêne, taillé en têtard, en est le symbole.



Conception / Réalisation: CAUE 79
(Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)



mél: caue79@wanadoo.fr
site: www.caue79.asso.fr

téli: 05 49 28 06 28
fax: 05 49 28 22 90

15 rue Thiers 79000 NIORT

Le paysage est la résultante de composantes naturelles et d'activités humaines. Aussi, le paysage de bocage désigne un espace où les champs et les prés sont enclos par des haies ou rangées d'arbres associées à un réseau de fossés. L'habitat est souvent dispersé en fermes et hameaux.

Les essences végétales locales associées à ce paysage de bocage participent à son identité et constituent un patrimoine vivant. Identifier et utiliser ces essences pour planter dans un village, une exploitation agricole ou un jardin, permet d'éviter les effets de mode qui banalisent les paysages. Indigènes, elles sont en outre, la garantie d'une plantation qui prend racine.

PLANTATION en DEUX - SÈVRES Les essences de BOCAGE



Ce document a été établi d'après l'Inventaire des Paysages de Poitou-Charentes (<http://www.paysage-poitou-charentes.org>) avec le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes.

La liste de végétaux page suivante présente les essences locales associées au bocage, leurs caractéristiques et les types d'utilisation.

LEXIQUE

- Plante indigène ou spontanée** : qui pousse spontanément dans une région donnée, sans l'intervention humaine
- Plante exotique** : en opposition à "indigène", plante introduite dont l'écologie est souvent différente de celle du milieu d'accueil (climat, substrat, besoins en eau...)
- Plante invasive ou colonisatrice** : plante exotique dont la multiplication spontanée et la croissance sont extrêmement rapides et impliquent des comportements de compétition, voire d'élimination de la flore locale.
- Plante à feuillage caduque** : qui perd son feuillage chaque année
- Plante à feuillage persistant** : qui conserve son feuillage
- Plante semi-persistante ou marcescente** : plante caduque qui conserve son feuillage jusqu'à la nouvelle feuillaison

Liste de végétaux recommandés pour les bocages.

Nom commun	Nom latin	Nom local - patois
Arbres de 1ere grandeur (+ 20 m)		
Châtaignier	Castanea sativa	châtagna
Chêne pédonculé	Quercus robur	chagne
Chêne sessile	Quercus petraea	chagne
Frêne commun	Fraxinus excelsior	fragne
Peuplier tremble	Populus tremula	Pouple, oyard, alae
Pin sylvestre	Pinus sylvestris	sapin
Arbres de 2e grandeur (10-20 m)		
Bouleau verruqueux	Betula pendula	Bétou, boula
Charme	Carpinus betulus	Charpre, charmille
Chêne pubescent	Quercus pubescens	chagne
Erable champêtre	Acer campestre	Erable, rablle
Frêne à feuilles aiguës	Fraxinus angustifolia	fragne
Merisier	Prunus avium	aegrassâud
Noyer	Juglans regia	Calounâe, naussâe, nor
Saule cendré	Salix cinerea	vime
Saule marsault	Salix caprea	Vime
Saule roux	Salix atrocinerea	vime
Petits arbres / arbrisseaux (5-10 m)		
Alisier torminal	Sorbus torminalis	Alijnâe, alujhâe
Aubépine monogyne*	Crataegus monogyna	Abopin, mae
Cormier	Sorbus domestica	Corne, cormenier
Poirier commun	Pyrus pyraeaster	Pouèrèr, pouèrroune, r pouèrate
Pommier sauvage	Malus sylvestris	Poumerasse, poumerate, pouma
Arbustes hauts (3-5 m)		
Cerisier de Sainte-Lucie	Prunus mahaleb	Gara, vara, fusea
Fusain d'Europe	Euonymus europaeus	Boes-sanguin, sanillin
Cornouiller sanguin	Cornus sanguinea	
Cornouiller mâle	Cornus mas	
Néflier	Mespilus germanica	maelâe
Nerprun purgatif	Rhamnus catharticus	Morpin, noirpin
Noisetier	Corylus avellana	Nosella, nousella
Prunellier épineux	Prunus spinosa	Epine, épine nègre, nére
Orme champêtre	Ulmus campestris	Umea, umau, ourmé
Sureau noir	Sambucus nigra	sujha
Arbustes bas (1-3 m)		
Bourdaine	Frangula alnus	Bordaene, siun
Buis	Buxus vulgaris	Ousane, brouétat
Eglantier	Rosa canina	Bbaguillun, vache, éconche-chu
Epine blanche*	Crataegus laevigata	Boessun-bilan
Ronce	Rubus ulmifolius	Erunde, runde, veurdau
Troène	Ligustrum vulgare	trouille, verdèle, cormorau
Viorne lantane	Viburnum lantana	Boes-de-levre
Viorne obier	Viburnum opulus	Callobote, barbe-de-bouc
Plantes tapissantes et grimpantes		
Chèvrefeuille	Lonicera periclymenum	Miche-aus-chebres, chebrefeuille
Clématite	Clematis vitalba	Vioche, viouche, verioche
Lierre	Hedera helix	Lire, ile, érasse

LÉGENDE

- PERSISTANT
- SEMI-PERSISTANT
- BRISE-VENT TAILLÉ
- BRISE-VENT NON TAILLÉ
- CROISSANCE RAPIDE
- CROISSANCE LENTE
- CONSOLIDATION DES SOLS

* Si l'aubépine reste partout un élément indissociable de nos paysages, son emploi est désormais réglementé en raison de la maladie du feu bactérien qui sévit à l'échelle nationale.